

“ Le Bureau, pour terminer, déclare, à l'unanimité de ses membres, qu'il n'y a aucune espèce de vérité dans les accusations de sévérité, outrée et d'injustice proférées contre le préfet actuel de la prison de réforme du Bas-Canada : que, bien au contraire, M. Prieur s'est acquitté de ses devoirs, dans des circonstances singulièrement difficiles, avec conscience, diligence, impartialité et humanité, et qu'il est, par son intelligence, sa bonté et sa fermeté admirablement propre à remplir les fonctions laborieuses et importantes qui lui sont confiées.”

J'ai tenu à raconter cette histoire, parcequ'elle est caractéristique de la manière dont sont souvent traitées les administrations qui ont à leur tête des Canadiens-Français, à la moindre machination qu'il plait à quelqu'un triguant d'ourdir : cela s'est vu cent fois et cela se voit encore aujourd'hui.

On peut diviser en quatre chapitres les élucubrations qu'on a récemment publiées contre nos asiles d'aliénés de la Province de Québec : 1o. Le chapitre des diatribes, 2o Le chapitre de la discipline intérieure, 3o Le chapitre du mode de maintien des asiles, 4o Le chapitre de l'internement des aliénés.

LES DIATRIBES

A l'automne de 1884, plusieurs journaux commencèrent la guerre ouverte contre nos asiles d'aliénés, par la publication d'une espèce de factum, portant pour titre ou plutôt pour affiche, en gros caractères, les exclamations suivantes :—“The insane asylums—An English Medical Expert's visit to Longue-Pointe and Beauport—A terrible indictment—The system pursued a Relic of the Middle Ages—The contract system denounced.”

L'auteur de ce document est un médecin anglais qui, hôte passager du pays, à titre de membre de l'Association du progrès des sciences, a oublié le soin de sa propre dignité jusqu'à se faire l'instrument d'une clique et jusqu'à se prêter au rôle de vulgaire insulteur de gazette. Ce médecin est un des rédacteurs du *Journal of Mental Sciences*, il est l'auteur de plusieurs ouvrages et notamment